



Comment conserver vos médicaments 'Hamets pendant Pessa'h ?



Si on est astreint à consommer –en cas de nécessité vitale- des médicaments contenant du Hamets pendant Pessah, il convient de respecter le protocole suivant :

- 1) Acheter tous les médicaments nécessaires AVANT Pessah.
- 2) Les conserver dans un placard qu'on vendra avant la fête avec le reste des endroits-'Hamets . Attention : ce placard doit être réservé aux médicaments et ne comporter aucune autre source de Hamets !
- 3) Remettre le médicament dans son placard immédiatement après utilisation.

Dans le cas où on n'a pas pu acheter les médicaments avant Pessah, il faut expliquer au pharmacien non-Juif qu'il nous vende ce médicament à crédit – c'est-à-dire qu'on en paiera le prix APRES la fête. On respectera ensuite les étapes 2) et 3) du paragraphe précédent.

En général, les pharmaciens acceptent sans discuter cette clause si on use de diplomatie et de sincérité en expliquant la nécessité médicale de prendre ce médicament ainsi que la nécessité religieuse de ne pas posséder de levain ou ses dérivés pendant la fête.